

# Des ateliers relais au Malebarge

- Economie - Entreprendre -



Publication date: mercredi 1er juillet 2015

Depuis le début de son mandat, Martial ALVAREZ, nouveau Maire de la commune et son équipe municipale ont affiché la volonté de redynamiser le tissu économique saint-louisien. Ce qui passe en premier lieu par le rétablissement de la relation de confiance avec les entrepreneurs et les investisseurs potentiels mais aussi par la valorisation des atouts du territoire et la mise en place de nouveaux outils susceptibles d'intéresser les chefs d'entreprises.

Pour Martial ALVAREZ « le développement économique de la commune est un axe majeur de notre action ainsi outre le futur Pôle « Nautisme & Mer » dont une étude de faisabilité est en cours, les premiers résultats positifs se font sentir avec le redémarrage de la commercialisation des terrains sur la zone du Malebarge 2 avec 3 projets d'implantations d'entreprises très avancés mais surtout avec la future construction, par le SAN Ouest Provence, de 6 ateliers relais sur cette zone ».

En effet, un nouvel espace dédié aux entreprises est ouvert depuis juin 2017 comprenant 6 ateliers à la location, d'une superficie de 150 m<sup>2</sup> modulable jusqu'à 900 m<sup>2</sup>. Répondant aux normes RT 2012, chaque local climatisé comprend un espace atelier et un espace bureau avec commodités. Ces ateliers relais constituent un outil de développement économique particulièrement prisé par les chefs d'entreprises. Ce dispositif a déjà fait ses preuves à Fos-sur-Mer et Istres où l'on enregistre des taux d'occupation proches des 100% .

Les entreprises installées dans les ateliers relais de Malebarge 2 sont : CPM AUTO, IB CONSTRUCTION, ALLO TAXI LE SAINT LOUIS.

### Informations techniques

Situé sur la zone de Malebarge 2, cet ensemble immobilier est édifié sur une parcelle de 2 868 m<sup>2</sup>. Il abrite 6 ateliers relais de 150 m<sup>2</sup> et comporte 25 places de parking.

Chaque atelier est séparé de son voisin par un écran « brise-vue ».

Condition de location : bail commercial ou bail précaire

Tarif : 790 Euros HT/mois pour un atelier de 150 m<sup>2</sup>

Caractéristiques techniques :

► Zone atelier : surface utile 124 m<sup>2</sup>

Equipements : rideau métallique électrique 3,50 m de passage, sol dallage finition à l'hélicoptère, parois verticales en bardage métallique, séparatifs en agglomérés de ciment, charpente métallique, Hauteur sous charpente : 3,20 m à 4,68

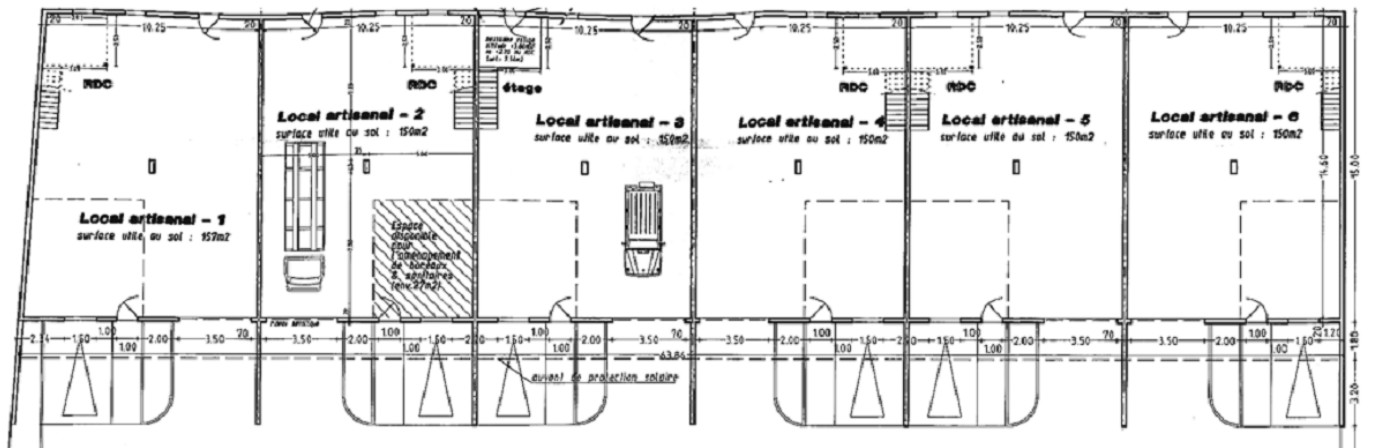
► Zone bureau : surface utile 16 m<sup>2</sup>

Equipements : Isolation RT 2012, climatisation réversible, carrelage

► Commodités + sanitaires 10 m<sup>2</sup>

Equipements : douche, WC accessibles PMR, lavabo, évier inox, chauffe-eau solaire 200 l

## Des ateliers relais au Malebarge



PS:

Contact : Direction du Développement Economique du SAN Ouest Provence

Tél : 04 42 11 28 82

Email : rachid.baa@ampmetropole.fr / marie-ange.recco@ampmetropole.fr